



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 27 mars 2025 à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de MASSONGY, convoqué le 14 mars 2025 en session ordinaire et tenue en mairie sous la présidence de madame Sandrine DETURCHE, Maire.

Présents : Sandrine DETURCHE, Lionel DUJOUX, Julie ROULLARD-NOUGARET, Céline DETURCHE, Ana Maria MARTIN GRILLET, Muriel ARTIQUE, Fanny MERMET-BOUVIER, Joël DEMIERRE, Marie-Bernadette BASTARD MADER, Christelle PORTIER, Christelle BOUDAMOUZ, Johann MATHIEU, Thierry ROULLARD

Absents : Hakim GHEMMOUR, Martine DONNA,

Martine DONNA a donné procuration à Sandrine DETURCHE

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de présents : 13

Nombre de Votants : 14 (dont 1 procuration)

Secrétaire de séance : Julie ROULLARD-NOUGARET

N° 2025-08 : AFFECTATION DES RESULTATS

Madame Céline DETURCHE, Adjointe aux finances, expose au Conseil Municipal,

Au vu des dépenses engagées mais non réalisées par rapport au budget 2024, les résultats au 31 décembre 2024, approuvés par Madame la Trésorière Principale, présentent les soldes suivants :

- Section de fonctionnement :

➤ Excédent de 833 527.40 €

Dont un report de l'année antérieure de 414 324.88 €

Section d'investissement :

➤ Déficit de 264 028.34 €

Dont un déficit de l'année antérieure de 189 408.08 €

Le montant des restes à réaliser s'élèvent à :

- 206 895.34 euros en dépenses d'investissement

- 296 462.86 euros en recette d'investissement

Soit un déficit de 174 460.82 euros à couvrir en investissement

Madame Céline DETURCHE propose la reprise des résultats de clôture 2024 au budget primitif 2025 de la façon suivante :

➤ Excédents de fonctionnement 2024 :

▪ Affectation en recette de fonctionnement au compte 002 : **415 925.09 €**

➤ Déficit d'investissement 2024 :

▪ Affectation eu dépense d'investissement au compte 001 : **264 028.34 €**

▪ Affectation en recette d'investissement au compte 1068 : **417 602.31€**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal avec :

-3 abstentions : Ana Maria MARTIN GRILLET – Fanny MERMET BOUVIER – Thierry ROULLARD

-11 voix pour (dont 1 procuration)

➤ **APPROUVE** la reprise des résultats de clôture 2024 au budget primitif 2025

Certifié exact

La secrétaire de séance

Julie ROULLARD-NOUGARET



Massongy, le 28 mars 2025

Le Maire,

Sandrine DETURCHE



Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de GRENOBLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.